

Objet : Accès à l'établissement pendant la journée scolaire.

Horaires de l'Accueil

A compter du lundi 6 mars 2017, les horaires de l'accueil seront modifiés :

Lundi- mardi et jeudi-vendredi : 7h45 à 18h30

Mercredi : 7h45 à 12h et 13h30 à 15h30

Procédure d'accès à l'établissement

Dans le cadre du plan Vigipirate, des travaux de sécurisation sont réalisés pendant ces vacances d'hiver. Une porte isolant l'espace scolaire de l'espace administratif est installée.

Dès le 6 mars, les accès à la partie scolaire seront soumis à un contrôle par inscription sur un registre de 7h45 à 17h00. Grâce à cette démarche, en cas d'urgence, nous pourrions communiquer aux forces de sécurité le nombre et l'identité des personnes présentes dans l'établissement.

La procédure d'entrée :

- Se présenter à l'accueil
- S'inscrire sur le registre : nom, heure d'entrée, motif de la demande d'accès
- Déposer à l'accueil d'une pièce d'identité
- Porter le badge visiteur autour du cou
- Attendre l'ouverture par l'accueil

La procédure de sortie :

- Appuyer sur le bouton demandant l'ouverture de la porte
- Se présenter à l'accueil
- Rendre le badge
- Signer le registre et récupérer la pièce d'identité

Ce contrôle est nécessaire afin d'assurer la sécurité des jeunes et des adultes de l'établissement.

Merci d'anticiper votre venue pour avoir le temps de remplir toutes les conditions d'accès à l'établissement (pièce d'identité et registre). Les RDV avec Mme Faure, M. Minot et M. Leclercq seront soumis aux mêmes règles.

Dans la mesure du possible, merci de limiter les venues en cours de journée.

Certains de votre compréhension et de votre rigueur dans le respect de ces règles, veuillez recevoir, chères familles, nos sincères salutations.

Nathalie Faure

Chef d'établissement de l'école

Julien Monghal

Chef d'établissement du collège